

Ecole de la Porte du Jour

Chauriat

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 21 juin 2016

Membres présents :

Enseignants : Madame Barraud, Monsieur Bastide, Madame Blanc, Madame Clochon, Madame Faucher, Madame Jacquet, Madame Lageneste

Représentants de la Mairie : Monsieur Deschamps, Monsieur Maillard, Madame Cognet

Représentants des parents d'élèves : Madame Aubril, Madame Blavignac, Madame Masclaux , Madame Paulhan, Madame Chatras, Madame Valéri, Madame Maillard

DDEN : Monsieur Cazalbou

Employées municipales : Madame Vernière, Madame Carré

Excusés :

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Madame Tardy, Monsieur Tuffery, Madame Maly, Madame Charpentier

Secrétaire de séance : Madame Faucher

Ordre du jour :

1. Effectifs et répartition
2. Présentation du projet d'école et des nouveaux cycles
3. Coopérative scolaire
4. Education Physique et Sportive
5. Travaux
6. Crédits mairie
7. Sorties scolaires
8. Cantine
9. Questions des parents

1. Effectifs et répartition

→ À ce jour, 173 élèves sont prévus à la rentrée prochaine :
17 PS, 25 MS, 21 GS, 21 CP, 16 CE1, 23 CE2, 27 CM1, 23 CM2

Ils seront répartis de la façon suivante :

Classe de Madame Tardy : 17 PS et 8 MS soit 25 élèves

Classe de madame Lageneste : 17 MS et 8 GS soit 25 élèves

Classe de Monsieur Bastide : 13 GS et 12 CP soit 25 élèves

Classe de Madame Blanc : 9 CP et 16 CE1 soit 25 élèves
Classe de Madame Faucher : 23 CE2
Classe de Madame Clochon : 27 CM1
Classe de Madame Barraud : 22 CM2

La répartition sera faite en conseil des maîtres de la manière suivante :

Les enseignantes de maternelle feront des groupes équilibrés de 4 élèves. Ces groupes seront ensuite répartis par tirage au sort. Il y aura ainsi dans chaque classe des élèves moteurs et des élèves plus en difficulté, des élèves calmes et des élèves plus agités.
Les frères et sœurs seront séparés mais il ne sera pas possible de tenir compte des demandes de parents.

→ Décloisonnement :

Les élèves de MS seront tous regroupés dans la classe de Madame Tardy pendant la sieste des PS.

Il y aura aussi des décloisonnements pour les GS et pour les CP avec, à certains moments de l'année, la constitution de groupes de besoins.

→ Equipe enseignante :

Madame Jacquet, qui était nommée à temps partiel, quitte l'école. Nous la remercions pour son investissement et son travail dans la classe de PS/MS.

Madame Gentet arrive à l'école de Chauriat. Elle remplacera Monsieur Bastide le jeudi (décharge de direction) et Madame Clochon le lundi.

→ ATSEM dans la classe de GS/CP :

Il y aura une ATSEM dans la classe de GS/CP au moins de 9H00 à 10H30 comme c'était le cas cette année. L'équipe enseignante demande à la mairie si l'ATSEM peut être présente toute la matinée. Monsieur Deschamps en informera Monsieur Bastide fin août.

2. Présentation du projet d'école et des nouveaux cycles

Les nouveaux programmes entrent en vigueur à la rentrée prochaine. Ils sont accompagnés d'une nouvelle répartition des cycles d'apprentissage :

Cycle 1 : PS, MS et GS

Cycle 2 : CP, CE1 et CE2

Cycle 3 : CM1, CM2 et 6ème (le CM2 ne correspond plus à la fin d'un cycle)

Le nouveau projet d'école prévoit donc la mise en place des nouveaux programmes, avec un travail tout particulier sur la liaison GS /CP, CE1/CE2 et CM2/6ème.

Un nouveau livret scolaire national sera utilisé et suivra les élèves du CP à la 3ème. Il sera d'abord sous format papier, mais à terme, ce sera un livret numérique dans un Espace Numérique de Travail.

En maternelle, un nouveau cahier de progrès sera élaboré par l'équipe enseignante et suivra l'élève de la PS à la GS. Il sera basé sur une évaluation positive valorisant les acquisitions des élèves.

En fin de GS, une fiche bilan sera complétée et transmise à l'enseignant de CP et aux familles.

Le nouveau projet d'école mettra l'accent sur le langage oral et écrit, l'apprentissage de la numération, l'éducation artistique et culturelle, la démarche scientifique. Comme c'est déjà le cas, nous porterons une attention toute particulière aux élèves en difficulté.

Le projet d'école est adopté par le conseil d'école sous réserve de validation par l'IEN.

3. Coopérative scolaire

Cette année, la coopérative scolaire a permis de financer une partie des entrées lors des différentes sorties scolaire (FRAC, musée Roger Quilliot, cinéma, château de Murol, Vulcania). Elle a aussi permis à l'école l'achat de petit matériel pour les classes, l'abonnement à des journaux pour enfants....

La vente des photos de classe a rapporté 1415 €. L'équipe enseignante remercie les parents.

L'année se termine avec un solde créditeur d'environ 3500 €. Avant la fin de l'année scolaire, une commande de livres pour la bibliothèque et de jeux pour les classes maternelles sera passée pour un budget d'environ 2000 €.

Il restera donc pour l'année 2016 /2017, l'argent des photos et la subvention de la mairie d'un montant de 2 200 €.

4. Education Physique et Sportive

→ Bilan des activités sportives du troisième trimestre

- Cycle escalade pour les élèves de CM1 financé par la mairie.

- Cycle basket pour les élèves de CP et de CE1 : dans le cadre de l'Opération Basket Ecole, les élèves de CP et de CE1 ont pu bénéficier d'un cycle d'initiation au basket.
L'animateur a été mis à disposition gratuitement par le club de basket de Chauriat que nous remercions.

- Initiation au foot pour les élèves de CP et de CE1 : un animateur du club de basket de l'entente Chauriat / Mezel / Dallet est intervenu gratuitement à l'école. Une heure de présentation du football pour la classe de Madame Blanc et pour celle de Madame Tardy.

→ Intervention de Bernard Crespo

Pour l'année 2016-2017, Bernard Crespo interviendra 3h par semaine à l'école.

→ Natation

En ce qui concerne l'enseignement de la natation, les travaux de la piscine de Billom devraient commencer en Juillet et la piscine devrait rouvrir après les vacances de Toussaint.

→ Matériel de sport

En ce qui concerne le matériel de sport, celui qui a été acheté est bien utilisé par les élèves du CP au CM2. Les enseignants aimeraient pouvoir acheter, cette année, du matériel pour la motricité en maternelle. Il s'agit de différents éléments permettant de créer des parcours. Une liste sera transmise à la mairie qui fera savoir à Monsieur Bastide s'il est possible ou non de faire ces achats.

5. Travaux

→ Bilan des travaux demandés au dernier conseil d'école

Le téléphone a été changé.

Les espaliers ont été remis correctement dans le gymnase.

Les caissons de rangement n'ont pas été installés dans la classe de Madame Lageneste. Cela sera fait en septembre ou octobre.

→ Travaux prévus pendant les vacances

- Etanchéité de la porte extérieure de la classe de Madame Lageneste à refaire : l'eau continue de rentrer dans la classe lorsqu'il pleut.
- Thermostat à changer dans la classe de PS/MS.
- Installation d'une rampe dans la classe de PS/MS car nous accueillons une élève qui en aura absolument besoin.
Pour cette même élève, il faudra remplacer une des tables du réfectoire des maternelles par une table basse.
- Alarme à faire réenclencher.

→ Installation informatique

Les tableaux blancs et les vidéoprojecteurs interactifs seront installés juste avant la rentrée. Il y aura une formation technique des enseignants par l'installateur. En ce qui concerne la formation pédagogique, elle sera faite par l'enseignante spécialisée de l'école numérique.

→ Demandes de l'équipe enseignante

- Les enseignants souhaitent savoir si une réflexion a été engagée au niveau de la mairie pour la restructuration des toilettes sous le préau et si l'installation d'un lavabo sous le préau est envisagée. Monsieur Deschamps indique qu'une réflexion est en cours et que des aménagements devraient être faits par Philippe, employé municipal.
- Le préau est très sonore et il est très difficile de l'utiliser pour des activités. Les enseignants demandent si la pose de dalles au plafond est possible afin d'atténuer la résonance.
Monsieur Deschamps explique que la pose de dalles ne suffirait pas. Il faudrait installer un vrai plafond suspendu ce qui reviendrait très cher et ne peut être fait pour l'instant.
- Cour : Le grillage rigide vert de la cour du cycle 2 se casse et les enfants peuvent se blesser. Les enseignants demandent qu'il soit remplacé. La mairie prend note.
Le grillage de la cour des maternelles est très régulièrement dégradé par des personnes extérieures à l'école. Cela pose un réel problème de sécurité car les élèves peuvent sortir en passant par les trous.
- Le mur au dessus du parc à vélos dans la cour du cycle 3 est très lézardé. Les enseignants demandent à la mairie de s'assurer qu'il ne risque pas de s'écrouler.
De plus, il faudrait remplacer la planche qui arrête la terre au dessus du mur. Cette planche ne tient plus, la terre glisse et cela crée un trou sous la barrière.

→ Question des parents : Suite aux récentes intempéries, des parents ont constaté que le parking du gymnase se dégrade. Serait-il envisageable de le goudronner ? De plus, peut-on être mis au courant du projet de réaménagement de la butte située sous l'école ?

Monsieur Deschamps explique qu'il sera peut-être nécessaire de goudronner ce parking mais que les dégradations sont pour l'instant peu importantes.
En ce qui concerne l'aménagement de la butte, rien n'a été décidé pour l'instant.

6. Budget mairie

Pour 2016-2017, le budget mairie sera de 35 € par enfant.

Le budget de 500 € pour le remplacement des manuels scolaires est reconduit. Cette somme ne permettra cependant pas de remplacer tous les manuels devenus obsolètes du fait de l'entrée en vigueur de nouveaux programmes.

L'achat de manuels numériques est envisagé mais leur prix est élevé et il faut aussi prévoir des manuels papier pour les enfants en difficulté et ceux des petites classes (CP/CE1) qui ont du mal à recopier ce qui est au tableau.

La mairie contactera une association qui pourrait faire parvenir les manuels qui ne sont plus du tout utilisés à des écoles africaines.

7. Sorties scolaires

Le budget sorties scolaires a été utilisé en totalité pour cette année scolaire. Monsieur Deschamps nous avait autorisé à reporter une somme non utilisée en 2015 sur 2016.

Pour les sorties de fin d'année, une participation de 2€ par enfant a été demandée aux familles.

→ Sortie à Murol pour les élèves du CP au CM2 : 1320 € pour le transport (financement mairie) et 821 € pour les visites (financement coopérative scolaire et familles).
Malgré la météo peu favorable, cette sortie a été très appréciée des enfants.

→ Concert des enfants de CP et CE1 à Cournon, dans le cadre du projet "Art tolérance". Les bénéfices de ce concert étaient destinés au Secours Populaire et serviront à financer une action humanitaire. Les enfants ont pu chanter sur scène avec Jean Luc Brouillon, dans une vraie salle de spectacle. Les enseignantes dressent un bilan très positif de ce projet dans lequel les enfants se sont bien investis.

→ Sortie à Vulcania pour les enfants de maternelle : 630 € pour le transport (financement mairie) et 450 € pour la visite et l'accès à la cité des enfants (financement coopérative scolaire et familles).
La visite et les expériences très ludiques de la cité des enfants étaient bien adaptées aux enfants de maternelle.

→ Dernière sortie dans le cadre de Cinématernelle pour les enfants des classes de Madame Jacquet et de Madame Lageneste.
Il s'agissait de courts métrages d'animation très poétiques et très différents de ce que les enfants peuvent voir à la télévision.

8. Cantine

→ Bilan du nouveau règlement : le nouveau règlement et la nouvelle organisation (plans de table, passage aux toilettes avant le repas...) ont eu un effet très positif. Il y a moins de bruit (il n'y a plus besoin de crier pour se faire entendre), moins de déplacements et également moins de gaspillage de nourriture.

Le règlement est affiché dans les réfectoires. Pour les enfants de maternelle, il est sous forme d'images qui leur sont souvent réexpliquées.

Les employées apprécient de pouvoir signaler les problèmes de comportement aux familles à l'aide du mot type. Elles n'avaient jusqu'alors pas le temps de rédiger un mot et les familles n'étaient pas prévenues.

→ Réfectoire du cycle 2 : Il y a beaucoup de résonance dans la salle. La pose de tampons sous les chaises devrait améliorer les choses.

→ Question des parents : Seriez-vous prêts à soutenir les parents d'élèves dans une démarche de changement de prestataire de cantine afin d'améliorer la qualité des repas ?

Monsieur Deschamps explique qu'il y a déjà eu un changement il y a quelques années puisque l'on est passé d'une préparation industrielle (sodexo michelin) à une préparation dans une cantine adaptée aux enfants. La qualité des repas s'est nettement améliorée. Les repas sont équilibrés sur le mois et les responsables sont à l'écoute des remarques du personnel des cantines qu'ils fournissent. Les produits locaux sont privilégiés dans la mesure du possible et la sodexo indique l'origine de la viande. Les informations concernant la provenance des produits seront affichées à côté des menus.

Privilégier encore plus les fournisseurs locaux et les produits issus de l'agriculture biologique supposerait un prix de repas plus élevé. Tous les repas étant subventionnés par les impôts locaux, augmenter le prix des repas reviendrait à pénaliser tous les contribuables.

Monsieur Deschamps indique que les parents ont la possibilité d'aller visiter la cantine où sont préparés les repas.

Il ajoute qu'il y a un appel à concurrence pour le prestataire cantine tous les 3 ans mais qu'il n'est pas possible d'envisager un changement radical dans le mode de préparation des repas.

→ Manque de discipline de certaines familles : Monsieur Deschamps signale qu'il y a toujours beaucoup trop d'enfants qui mangent à la cantine sans avoir été inscrits et d'enfants qui ne mangent pas alors qu'ils étaient inscrits (dans ce cas, les repas sont facturés). Cela pose des problèmes importants d'organisation. Un courrier concernant ce problème a déjà été diffusé aux familles. Un rappel sera fait à la rentrée.

9. Autres questions des parents

→ *Est-il possible que tous les parents puissent avoir accès aux compte-rendus des conseils d'école via leur boîte mail ? Est-il toujours possible de les afficher quand même sur le panneau d'affichage ?*

Il avait été décidé lors d'un précédent conseil d'école que les compte-rendus seraient consultables sur le site de la mairie. Vérification faite, les compte-rendus ne s'y trouvent pas tous. Il sera demandé aux secrétaires de mairie de mettre systématiquement les nouveaux compte-rendus en ligne. Une note d'information indiquant aux familles comment elles peuvent avoir accès à ces compte-rendus sera distribuée à la rentrée.

→ *Certains parents ont parfois dû attendre jusqu'à presque 9h l'ouverture du portail. Quelle est l'heure à partir de laquelle celle-ci doit être ouverte ?*

Le portail doit être ouvert à partir de 8H50 le matin et de 13H50 l'après-midi. Il a pu arriver qu'il y ait 2 ou 3 minutes de retard (pas plus). Les enseignants seront plus vigilants à l'avenir.

→ *Depuis l'ouverture de la garderie à 7H15, y a-t-il eu plus de fréquentation de ce service ? Serait-il envisageable que la garderie ouvre à 7H ? En effet, certaines personnes doivent partir au travail à 7H et l'ouverture à 7H15 ne leur apporte rien.*

Monsieur Deschamps indique qu'il n'est pas possible d'avancer l'ouverture de la garderie à 7H.

→ *Pour la rentrée prochaine, y a-t-il quelque chose de prévu en particuliers pour les enfants de Petite Section ?*

Cette année, nous mettons en place une rentrée échelonnée pour les élèves de Petite Section.

Les élèves seront accueillis pendant une heure, sans leurs parents, soit le jeudi 1 septembre soit le vendredi 2 septembre. Cela leur permettra de découvrir la classe, de faire connaissance avec la maîtresse et l'ATSEM.

À partir du lundi 5 septembre, tous les élèves de PS seront accueillis sur les horaires de classe habituels.